

Le Club des résidents du Lac Trois-Saumons

Bienvenu, welcome, bienvenida, benvenuto, herzlich willkommen

Une autre année qui débute, plusieurs nouveaux peuplent le lac. Je vous souhaite une chaleureuse bienvenu, en espérant pouvoir vous croiser l'été prochain. Des rires et du plaisir en perspective. Nouveaux arrivant rime aussi avec nouvelles idées, n'hésitez pas à nous en faire part. Cette année le virtuel et le numérique ont pris une place importante, mais rien ne peut remplacer les contacts humains. Par contre, l'électronique permet de continuer à échanger, à distance. Le site web du club des résidents (www.lac3saumons.com) est un pratique moyen de communication pour nous transmettre vos commentaires.

Cette année j'aimerais que le plaisir et la douceur rythment nos séjours au lac. Il y a de la place pour tous les goûts tout en se respectant les uns les autres. Et puis, je vous souhaite des rencontres à profusion entre résidents saisonniers et permanents et tous les visiteurs de ce beau lac. La préservation de la qualité de l'eau du lac est certes un atout pour le présent et le futur. En passant, la présence de moules d'eau douce dans le lac fera l'objet d'un article plus tard dans la saison. Je ne dévoile pas le punch tout de suite, mais c'est positif.

À bientôt

Marie

LE CLUB ÇA MANGE QUOI ?

Mise-à-part les tâches administratives courantes et nécessaires, le club :

1. Effectue diverses actions pour la préservation de l'environnement aquatique et forestier (test qualité de l'eau, ensemencement poissons, herbier, plan directeur de l'eau)
2. S'assure de bien vous informer notamment par le Huchard et le site internet et aussi lors d'envoi adhoc de documents
3. Participe et organise diverses activités récréatives et sportives (piste de ski de fond, traversée à la nage du lac, tournoi de golf, épluchette de blé d'inde, balle-molle)
4. Représente les membres face aux autorités (municipalité de St-Aubert, ministères, OBV, MRC ou autres) pour transmettre les préoccupations des membres et discuter de projets communs

Si les restrictions sanitaires le permettent, venez piquer une jasette lors de l'assemblée générale annuelle du club des résidents (AGA). Une bonne façon de faire connaissance ou de se revoir et d'en apprendre plus sur le club des résidents. En 2021, si les autorités le permettent, l'AGA serait le samedi 3 juillet.

Le conseil d'administration du Club en 2020-2021

Actuellement, les membres du CA sont :

Marc-André Brault, Christiane Briand, Claude Caron, Nancy Hart, Stéphan Laliberté, Bertrand Miville-Deschênes, Marie Nadeau, Yvan Poitras et Laurie Savard.

Avec ce premier numéro du journal du CRLTS, c'est le temps de renouveler votre cotisation.

LA COMMUNICATION AVEC NOS MEMBRES

LE HUCHARD

Durant la saison estivale, le petit journal le Huchard, créé au début des années '70, est disponible à divers endroits dans des boîtes à malle identifiées :

- Au stationnement de la halte municipale
- À l'entrée du lac (coin de la route Bélanger et du chemin du Tour-du-Lac-Trois-Saumons)
- À l'entrée du chemin Leclerc
- À l'entrée du chemin Robichaud

De plus, le Huchard est disponible sur le site internet du club des résidents.

LE BOTTIN

Le Club confectionne un bottin des résidents aux deux ans et il est distribué aux membres en règle qui ont payé leur cotisation annuelle. La prochaine parution est due pour cette année.

LE SITE INTERNET www.lac3saumons.com

Le site présente différentes informations générales et annonce les activités réalisées récemment et celles à venir prochainement. Vous pouvez nous transmettre vos commentaires grâce à l'onglet « contact ». De plus, le Club communique diverses informations d'actualité avec les membres qui ont transmis leur adresse de courriel sur leur fiche d'inscription.

CROQUE-LIVRE

Parlant d'échange, n'oubliez pas, depuis l'été 2020, il y a aussi un croque-livre (ou boîte à livres) installé par le club des résidents qui permet de troquer un livre de notre collection pour un nouveau. L'an passé ce fût très populaire.

Nouvelles de la municipalité de St-Aubert

Par Alain Bélanger et Michel Paré

Pour permettre aux résidents du lac d'avoir une descente publique, la Municipalité a acheté au coût de 125,000\$ le terrain localisé au 206 Chemin Tour du lac. La firme ASP a été mandatée, pour un coût d'environ 30,000\$ de préparer un plan d'aménagement du site et de soumettre une demande de certificat d'autorisation au Ministère de l'environnement. Les voisins de cette installation sont très préoccupés par l'arrivée de cette descente et le Conseil les a rencontrés pour écouter leurs doléances pour un bon voisinage. Le Conseil va prendre en considération les demandes de ces citoyens et la Municipalité fera en sorte de minimiser les inconvénients de ce service pour l'ensemble des citoyens de Saint-Aubert.

Au comité consultatif d'urbanisme (CCU), c'est récemment ajouté François Diger, ce qui fait en sorte qu'il y a présentement trois représentants du lac sur le comité en plus du conseiller Michel Paré. A noter que le CCU revoit chaque demande de dérogation mineure soumise par les propriétaires et porte une attention particulière aux demandes qui impliquent des modifications des immeubles dans la rive. A titre d'exemple, le CCU a récemment recommandé le refus d'une dérogation mineure concernant une demande d'aménagement d'un sous-sol pour un chalet construit en très grande proportion dans la bande riveraine.

Vous pouvez maintenant participer, de votre résidence, aux séances du Conseil Municipal par le logiciel ZOOM. Suivez les instructions qui sont décrites sur le site de la Municipalité. Le conseil attend vos questions.